

Marées vertes : le traitement des algues en Bretagne plus cher que prévu

Le 01 juin 2010 par Célia Fontaine

▸ Risques & Santé, Politique & Société, Eau, Pollution des eaux, Santé publique, Droits/Fiscalité Eau

La chambre régionale des comptes de Bretagne a révélé dans un communiqué du 28 mai le montant réel des dépenses de traitement des algues vertes pour huit communes.

Plus élevés que prévu, « *les coûts de ramassage et de traitement pour les collectivités bretonnes sont passés de 345.063 à 809.027 euros entre 2007 et 2009, tandis que les volumes ramassés augmentaient de 27.150 à 60.642 m³* » indique la chambre régionale des comptes.

Et ces dépenses risquent de s'alourdir encore. En effet, dans la seule baie de Saint-Michel-en-Grève, pas moins de 1,4 million d'euros seront nécessaires en 2010, contre 400.000 prévus en 2009. **Le plan de lutte contre les algues vertes** présenté en février dernier prévoyait, pour le ramassage sur terre, une prise en charge par l'état dans la limite de 700.000 €. L'agence de l'eau Loire Bretagne devait participer à hauteur de 30% aux projets pilotes de ramassage des algues en mer (coût estimé à 400.000 €) et par le Parc Naturel Marin d'Iroise à Douarnenez (coût estimé à 10 000 €).

Si l'Etat soutiendra la création de plateformes supplémentaires de compostage d'algues vertes qui permettront à l'horizon 2011 de traiter par compostage l'ensemble des algues ramassées, les communes devront supporter de nombreux coûts : ramassage systématique des algues, frais d'équipement des collecteurs, sans oublier les dépenses liées à la cessation progressive des épandages pour réduire la présence des nitrates.

C'est pourquoi certaines communes ont l'intention de déposer prochainement un recours devant le tribunal administratif de Rennes afin de demander à l'Etat une meilleure prise en charge.

1 REACTION

Gilles Galichet | 02/06/2010 - 08H06

Depuis plus de trois ans j'essaye de communiquer sur un phénomène interne aux stations d'épuration que j'ai découvert fortuitement. Il permet de comprendre la génération des phosphates dans les eaux des stations d'épuration. Ces mêmes molécules pourraient rester piégées dans les boues et enrichir les engrais plutôt que d'être rejetées en mer et favoriser l'eutrophisation galopante. Le procédé de piégeage existe et peut être mis en concurrence avec d'autres à inventer. Il est rentabilisé très rapidement par l'abandon du recours au chlorure ferrique.

Vv